

Il y aurait comme un parfum de campagne municipale pourtant programmée que dans trois ans que cela ne nous étonnerait pas...

Un sondage « ridicule et plébiscitaire »...

La raison ? Un sondage publié par le maire, Louis Nègre, avec un taux de satisfaction de... 94% de quoi « faire rougir Poutine », selon le conseiller municipal d'opposition, Philippe Touzeau-Menoni... Le cabinet qui a réalisé l'étude pour 39 000 euros argumente qu'il a pris un échantillon de 600 personnes représentatives de la population, les résultats laissent dubitatifs... Il n'y aurait aussi que 2% de gens qui auraient une image négative de leur commune et 98% qui seraient favorables au projet de tramway prévu pour passer sur la RN7... Le seul point noir serait le stationnement mais relativisons, pour seulement... 4% de la population ! Cette étude objective aurait été menée du 7 au 22 juin. L'opposition, Josiane, Piret ou Michel Lebon voire Philippe Touzeau-Menoni sont vent debout. Ce dernier a saisi le préfet des Alpes-Maritimes et attends un contrôle de légalité. L'opposant ne démords pas : « Il y a un soupçon de sondage à vocation électorale ». Ah bon ? On ne peut pas le croire...

Préserver les Villas-Fleuries du Cros datant de 1928

Comme si cela ne suffisait pas, un projet immobilier face aux Villas-Fleuries au Cros-de-Cagnes provoque aussi bien des remous. Ce projet de 22 logements sociaux (dont 6 familles locales seulement) est dénoncé par l'association, La Casa du Cros qui a réuni une centaine de personnes dans la salle de la Mer sur le port du Cros, ce vendredi 20 octobre. Leur but ? Réunir 4 739 pétitionnaires. Pourquoi ce nombre ? Car c'est exactement le nombre de voix « qui a permis à Louis Nègre d'être élu en 2020 ». Le président de l'association, Jean-Pierre Woignier, assure : « Cela nous conférera une légitimité et nous demanderons l'organisation d'un référendum municipal ». La Casa du Cros a contacté le ministre de la Culture, Rima Abdul Malak, le président de la Région Sud PACA, Renaud Muselier, le préfet des Alpes-Maritimes, Hugues Moutouh, le président du Conseil Départemental, Charles Ange Ginésy, et le député de la circonscription, Bryan Masson (RN), pour leur signaler que « ce projet n'est pas en adéquation avec l'intérêt de la population ».

Un projet social, culturel, Vert et multi-générationnel

Tous les adhérents de l'association arboraient un tee-shirt « La Casa du Cros : Sauvons notre patrimoine Cros-de-Cagnes ». Cette réunion avait rassemblé nombre d'élus comme Philippe Touzeau-Menotti, le député RN, Bryan Masson, l'adjointe au maire, Noëlle Palazzetti, la conseillère municipale, Pierrette Alberici, mais aussi des figures associatives

comme Jeannine Blondel et Brigitte Gourmanel qui est chargée de réunir « toutes les idées et les volontés désirant œuvrer pour le bien commun ». Pour le projet immobilier, l'association a imaginé une contre-proposition, « un projet citoyen qui favorisera toute la population en réhabilitant les bâtis et non-bâtis existants au service de tous. Ce projet social et multi-générationnel préservera le paysage urbain du Cros. Concrètement, ces services sociaux-culturels comprendront une Maison de Santé, une salle polyvalente, l'Office de Tourisme, un jardin de détente, une serre bioclimatique et le réaménagement de l'Allée des Villas-Fleuries pour rendre cohérent et attractif un quartier historique du Cros datant de 1928... Au final, nous souhaitons l'organisation d'un référendum municipal. « Aujourd'hui, nous avons 3600 signatures. Quand nous en aurons 4739, notre légitimité sera assurée pour mettre ce type d'initiative » a conclu Jean-Pierre Woignier.

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité